



Accueil collectif de mineurs – Les Canailloux

Accueil physique au 4ter place Etienne LEMEILLEUR – 27600 FONTAINE-BELLENGER

Accueil téléphonique : 02 32 69 51 84

Par mail, toutes les questions relatives à l'inscription administrative ou à la réservation de créneaux d'accueil se font exclusivement à l'adresse inscriptions.fontainebellenger@assolocal.fr.

MODALITÉS PARTICULIÈRES ABONNEMENTS DES MERCREDIS

Je, soussigné(e) M. Mme

Inscris mon (mes) enfant(s) :

- 1.
- 2.
- 3.

À l'accueil de loisirs « **Les Canailloux** », pour les mercredis hors vacances scolaires, selon les modalités particulières propres à la formule d'abonnement. J'ai bien pris note que sur tous les autres points, les modalités de fonctionnement générales continuent à s'appliquer.

Article 1 : dates de validité

Cet abonnement concerne la période allant de la date de signature, sous réserve des places disponibles, au mercredi 1^{er} juillet 2026.

Article 2 : modalités spécifiques d'inscription

Le ou les enfant(s) doit (doivent) fréquenter l'accueil de loisirs au minimum 2 mercredis par mois.

Le planning des réservations ci-joint devra être renseigné sur l'ensemble de la période désignée à l'article 1.

Article 3 : facturation

Une facture mensuelle vous sera adressée en début de chaque mois.

Son règlement devra nous être parvenu au plus tard le premier mercredi du mois en cours.



En cas de non-paiement à l'échéance, et après relance restée sans effet, L'OCAL se réserve le droit de suspendre temporairement ou définitivement l'abonnement.

Article 4 : annulation

En cas d'absence, il convient de prévenir le secrétariat. Une absence est dite excusée lorsqu'elle est signalée à l'avance, quel que soit son motif. Passé trois absences non excusées, l'association se réserve le droit d'annuler l'abonnement. Les conditions de remboursement sont régies par les modalités générales.

Cependant, l'abonnement peut être annulé dans sa totalité, sur simple déclaration par mail, dans un délai de 10 jours avant le début de chaque mois. La date d'annulation prise en compte est celle de la réception effective par l'association. Passé ce délai, le mois à venir reste dû.

Fait le :

Signature :

A :



Fiche d'abonnement



*Mercredis hors vacances scolaires
du 3 Septembre 2025 au 1^{er} Juillet 2026*

*Accueil de Loisirs
Les Canailloux
Fontaine-Bellenger*

	Matin sans repas de 07h30/09h30 à 11h00/11h30	Matin avec repas de 07h30/09h30 à 13h00/13h30	Après-midi sans repas de 13h00/13h30 à 16h30/18h30	Après-midi avec repas de 11h00/11h30 à 16h30/18h30	Journée de 07h30/09h30 à 16h30/18h30
03-sept					
10-sept					
17-sept					
24-sept					
01-oct					
08-oct					
15-oct					
<i>VACANCES AUTOMNE du lundi 20 octobre au vendredi 31 octobre : inscriptions à partir du lundi 22 <u>Septembre</u></i>					
05-nov					
12-nov					
19-nov					
26-nov					
03-déc					
10-déc					
17-déc					
<i>Fermeture de L'OCAL pendant les vacances de Noël</i>					
07-janv					
14-janv					
21-janv					
28-janv					
04-févr					
11-févr					
<i>VACANCES HIVER du lundi 16 février au vendredi 27 février : inscriptions à partir du <u>lundi 19 Janvier</u></i>					

ENFANT(S)

NOM

PRÉNOM

CLASSE fréquentée sept 25

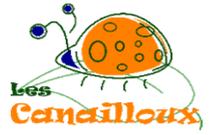
1

2

3



Fiche d'abonnement



*Mercredis hors vacances scolaires
du 3 Septembre 2025 au 1^{er} Juillet 2026*

*Accueil de Loisirs
Les Canailloux
Fontaine-Bellenger*

	Matin sans repas de 07h30/09h30 à 11h00/11h30	Matin avec repas de 07h30/09h30 à 13h00/13h30	Après-midi sans repas de 13h00/13h30 à 16h30/18h30	Après-midi avec repas de 11h00/11h30 à 16h30/18h30	Journée de 07h30/09h30 à 16h30/18h30
04-mars					
11-mars					
18-mars					
25-mars					
01-avr					
08-avr					
<i>VACANCES PRINTEMPS du lundi 13 Avril au vendredi 24 avril : inscriptions à partir du <u>lundi 16 Mars</u></i>					
29-avr					
06-mai					
13-mai					
20-mai					
27-mai					
03-juin					
10-juin					
17-juin					
24-juin					
01-juil					
<i>VACANCES ÉTÉ du lundi 6 juillet au vendredi 28 août : inscriptions à partir du <u>lundi 8 Juin</u></i>					

Cette grille renseignée doit être transmise au secrétariat de votre accueil qui vous confirmera votre abonnement en fonction des disponibilités.

Fait à le

Signature ✍